



Changement de carte bancaire non périmée

Par **moidu59**, le **29/04/2009** à **22:21**

Bonjour,

suite a une separation, mon ex utilise a mon insu ma carte bancaire sur le net
j'ai donc fait une demande de nouvelle carte qui possedera un autre numero et un autre cide confidentiel

néanmoins, j'aimerais savoir si mon ex pourra encore utiliser l'ancienne carte en sachant qu'elle a été restituer en banque mais que celle ci ne sera périmée que dans 2 mois

merci de votre réponse

Par **Patricia**, le **03/05/2009** à **10:39**

Bonjour,

Avez-vous demandé à votre banque le blocage de cette carte jusqu'à la date de son expiration lors de sa restitution ?

Si oui, comment et pour quelle motif ?